

DEC25055DAJ

Décision du 17 mars 2025 portant renouvellement du mandat de Mme Carole CARANTA en qualité de Directrice Générale Déléguée à la science et à l'innovation (DGDSI)

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 23 octobre 2024 (JO du 24 octobre 2024) portant nomination de M. Philippe Mauguin en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 22 mars 2021 portant nomination de Mme Carole CARANTA en qualité de Directrice Générale Déléguée à la science et à l'innovation (DGDSI) pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} avril 2021,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service 2020-01) modifiée portant organisation des Directions et Délégations du siège de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu l'avis du Conseil d'administration en date du 14 mars 2025,

Décide :

Article unique :

A compter du 1^{er} avril 2025, Mme Carole CARANTA, Directrice de recherche de classe exceptionnelle, est renouvelée dans ses fonctions de Directrice Générale Déléguée à la science et à l'innovation (DGDSI) pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 17 mars 2025

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

